Compte rendu conseil de hameau de Villeneuve d'Uriage du jeudi 2 mai 2024

10 habitants de Villeneuve ont participé à ce conseil.

Créations de stationnements avant la sortie de Villeneuve en direction d'Herbeys

Il était suggéré de créer deux places de stationnement le long de la propriété de la famille Pousset plutôt que d'avoir des véhicules stationnant devant la propriété de Mme Ollagnier. Toutefois, après discussion, cela ne semble pas judicieux, car la visibilité des véhicules sortant du chemin des 4 seigneurs ou du chemin des saules serait réduite.

Il y avait, par le passé, un projet de création de stationnements sur le chemin de Manesolles (sur le terrain municipal, sur lequel avait été implantée une yourte, le temps de la reconstruction de la maison et du four de la famille Pommard). Qu'en est-il aujourd'hui ? [la question sera transmise à la mairie]

Fête des voisins

Dates proposées le vendredi 31 mai si les prévisions météo sont bonnes, sinon solution de repli le vendredi 7 juin.

Comme l'an passé, chacun apporte ses gobelets et couverts et un plat à partager : salades, quiches, salade de fruit, fromage, tartes, boissons etc.

Les traditionnelles grillades, pain et petits accessoires seront fournis grâce au budget alloué par la mairie.

Arbres ébranlés ou déracinés par le vent durant le week-end et impacts possibles sur les lignes téléphoniques

Plusieurs arbres ont été déracinés par les rafales de vent de fin mars, le long de la route sous la poterie.

Le mois dernier, certains ont été retirés du champ dans lequel ils se trouvaient, mais ceux qui nécessitent de fermer la route afin que la personne qui va s'occuper de ce nettoyage puisse les faire tomber et les évacuer menacent toujours de tomber. La question demeure de savoir quand cette évacuation est-prévue. [la question sera transmise à la mairie]

Cheminement piétonnier et sécurité routière

Lors de ce conseil a été évoquée la possibilité de faire un sondage basé sur des propositions pour sécuriser les entrées du hameau, afin d'avoir un point de départ de discussion avec la mairie. :

- Chaucidou + plateau traversant
- Plateau traversant seul
- Rétrécissement avec circulation en alternance
- Dos d'âne

Etant donné que nous nous étions aussi donné 6 mois pour évaluer l'efficacité du marquage au sol (lequel n'a pas été tout à fait terminé – voir les comptes-rendus précédents), nous attendrons la fin de cette période d'évaluation, avant de préparer un dossier présentant les options, ainsi que

Ce compte-rendu a été relu et validé par l'ensemble des participants au conseil de hameau avant diffusion et reflète donc les avis exprimés par chacun

les possibles implantations de ces équipements et de les soumettre à l'ensemble des habitants du hameau.

Captage de la source de Villeneuve

Le trop-plein de la source de Villeneuve se déverse dans la forêt, provoquant une érosion et favorisant le déracinement des arbres.

C'est un énorme gâchis d'eau, à une époque où c'est un bien précieux.

Nous souhaiterions que cette eau soit canalisée et envoyée vers les fontaines et bassins du hameau, qui sont toujours à sec, et qu'elle puisse être utilisée par les habitants.

De plus, le bassin qui se trouve à côté de la propriété de la famille Pousset avait été cédé, par Mme Gerbert à la mairie, à la condition que le bassin soit maintenu en eau. Or il s'avère que ce n'est plus le cas. [ces questions seront transmises à la mairie]

Travaux dans la combe de Gières pour la station d'épuration

Les travaux sont-ils toujours prévus de mai 2024 à novembre 2025, ou les dates ont-elles à nouveau bougé ? Si oui, quelles sont les nouvelles dates ?

Par ailleurs qu'en est-il du radar pédagogique qui devait être mis dans la descente en venant d'Herbeys, au niveau des propriétés Pousset/Ollagnier, 2 ou 3 mois avant le début des travaux dans la combe ? Quand sera-t-il installé ? [ces questions seront transmises à la mairie]

Prochains conseils de hameau

La date du prochain conseil est fixée au jeudi 6 juin à 19h (sauf si la fête des voisins a lieu le 7, auquel cas le conseil se tiendra le jeudi 13 juin)

Merci d'envoyer vos sujets avant le 22 mai, afin que nous puissions les intégrer à l'invitation « agenda » qui suivra.

Le Conseil de Hameau de Villeneuve d'Uriage